



VIA CAMPAGNOLA

SYNDICAT AGRICOLE CORSE

Affilié à la Confédération Paysanne

Siège Administratif : Campu Vecchiu 20230 Linguizzetta

Fax : 04.95.38.83.23 : viacampagnola@aol.com

<http://www.viacampagnola.com/>

Linguizzetta le 05/08/08

Monsieur le Président l'exécutif
De la Région Corse

Objet : *Disfonctionnement de l'ODARC*

Monsieur le Président,

Notre syndicat régional, Via Campagnola élu à la CDA2A, en appelle à votre bienveillance quant à l'attitude peu correcte des représentants de l'ODARC, dans la crise qui agite la filière laitière corse et en particulier la situation de l'Interprofession Laitière Ovine et Caprine de Corse (ILOCC).

La politique agricole de l'ODARC choisissant, depuis maintenant 2002, d'aider les petites entreprises de l'agroalimentaire au même niveau que les éleveurs producteurs a inéluctablement conduit à un déséquilibre économique profond créant de fait une dichotomie dangereuse au sein de la filière laitière.

Cette politique n'a pas su développer la production en amont de la filière et ce malgré la volonté farouche des éleveurs de se regrouper, de se structurer et de s'orienter vers la qualité de leurs produits (Création de l'**ILOCC**, des organismes de sélection **UPRA**, **CORSIA** et **Capra Corsa**, du **Groupement de Défense Sanitaire**, d'une **Association Régionale des Eleveurs Ovins** pour la commercialisation des agneaux avec la recherche d'une certification **IGP**, l'obtention d'une **AOC** pour le **Brocciu**, d'une association régionale des producteurs fermiers **Casgiu Casanu**).

Elle a cependant participé à développer considérablement les capacités de transformation, de stockage et d'affinage des petits industriels fromagers de Corse. Ces aides au développement n'ont jamais été assujetties à la justification des volumes de lait traités, de leur qualité ni même de leur origine. De ce fait aujourd'hui ces entreprises sur-dimensionnées ont recours à l'importation de lait et/ou de fromage de manière à optimiser leurs outils de production. Car la production de lait en Corse n'a pas diminué depuis 15 ans,

malgré l'hémorragie créée par le départ des éleveurs en retraite non remplacés. (Cf. « étude retraite » menée par le CER de Corse)

Cette situation latente depuis maintenant quelques mois a entraîné dès février une série de démission de l'ILOCC dont son Président, puis la démission de l'ensemble du collège fermier (Casgiu Casanu) condamnant l'ILOCC à sa disparition selon ses propres statuts.

En effet la prise de pouvoir opérée par les seuls bergers représentants de la laiterie « Fromagère Corse » de la Société multinationale LACTALIS, associés à certains membre du collège laitier, aura suffi pour détourner l'ILOCC de ses objectifs premiers et l'orienter vers des soutiens et autres cautions plus individualisées envers la politique de certains laitiers de Corse.

L'importation de lait et de fromage sans pour autant différencier les produits ne peut que tromper les consommateurs et galvauder l'image de marque de nos produits traditionnels.

Monsieur le Président, depuis le début de la crise à l'ILOCC, à plusieurs reprise en privé comme en public à travers les médias insulaires ou par courrier adressé à Casgiu Casanu, le Président de l'ODARC comme son Directeur ont pris des positions tranchées, ont renié la représentativité professionnelle démocratique et ont délibérément choisis leurs interlocuteurs au sein de la profession !

Casgiu Casanu est une association régionale reconnue au ministère de l'agriculture comme seul membre représentatif du collège fermier de l'ILOCC, elle compte plus de 120 adhérents au niveau de la Corse et sa décision de démissionner de l'ILOCC a été prise en AG à l'unanimité et ce devant un technicien mandaté pour représenter l'ODARC mais n'ayant pas mandat pour exprimer sa position. Cette décision, en déplaît au Président de l'ODARC est tout ce qu'il y a de légitime, et l'ODARC n'a pas à menacer les éleveurs de revenir sur leur vote ni même de ne plus avoir accès aux crédits de développement qui leurs sont dévolus.

Le Président serait bien inspiré, de vérifier la légitimité d'autres organismes agricoles professionnels ou syndicaux qui lui agréent, notamment la dite Chambre régionale d'Agriculture mais aussi bien sûr l'ILOCC depuis février 2007 qui a un fonctionnement totalement hors statuts. Le nouveau Président ayant omis de convoquer une AG des collèges après les premières démissions de février, l'AG annuelle de juin, comme une AGE depuis le retrait de Casgiu Casanu.

Monsieur le Président, il nous est totalement insupportable que l'ODARC non content de disfonctionner au niveau de ses missions premières fasse systématiquement de l'ingérence dans les affaires professionnels comme de la rétention de crédits contractualisés pour des actions réalisées et justifiées dans les délais impartis. Nous parlons bien entendu des crédits du plan de relance de la filière ovine et caprine de Corse, pour des actions réalisés avant le début de juillet 2008, comme initialement prévu.

L'article du Président Bonaccorsi dans le Corse-matin du 05 août 2008, dépasse les missions et prérogatives d'un Président d'Office. Certains de ses propos sont erronés et n'ont pour seul but que de semer la zizanie dans l'esprit des éleveurs déjà fortement touchés par les orientations éhontées de l'ILOCC.

La filière laitière en Corse n'a pas besoin de nouveaux conflits et encore moins de division organisée à des fins peu louables.

Monsieur le Président c'est pour cette raison que nous avons l'honneur de vous solliciter, de manière à ce que chacun retrouve sa place, ses missions et ses prérogatives premières et ce dans l'intérêt collectif et premier des éleveurs ovins et caprins de Corse.

Nous souhaitons aussi que l'ODARC dès la rentrée retrouve un fonctionnement normal au seul service du développement de l'agriculture et de la ruralité corse, pour cela il nous semble indispensable que des responsables politiques et administratifs en charge de la gestion de l'Office, retrouvent rapidement les voies de la raison, au lieu de s'enfermer systématiquement dans des logiques de blocage et de choix illégitimes de leurs interlocuteurs professionnels.

Dans l'espérance d'une intervention bienveillante, veuillez Monsieur le Président agréer l'expression de nos sentiments syndicaux les meilleurs.

**Le secrétaire régional du syndicat agricole
VIA CAMPAGNOLA**



Paul André FLUIXA